

Eure. À Gaillon, les professeurs du collège Georges d'Amboise exercent leur droit de retrait

Suite à un incident avec un parent d'élève la veille, les professeurs du collège Georges d'Amboise de Gaillon (Eure) ont exercé leur droit de retrait ce vendredi 28 mai 2021.



L'équipe enseignante et éducative du collège Georges d'Amboise de Gaillon (Eure) a exercé son droit de retrait ce vendredi 28 mai 2021 suite à l'intrusion d'une mère d'élève dans une partie non autorisée la veille.

L'équipe enseignante et éducative du collège Georges d'Amboise de Gaillon (Eure) a exercé son droit de retrait, ce vendredi 28 mai 2021 depuis 8 h 30 pour dénoncer un danger imminent.

Alerte intrusion

La veille, le principal a dû déclencher l'alerte intrusion après qu'une mère d'élève se soit introduite dans une partie non autorisée de l'établissement.

La mère avait été convoquée par la direction pour venir récupérer son fils, qui faisait l'objet d'une mesure disciplinaire.

Dans la matinée, l'élève s'était montré menaçant à l'égard d'un professeur.

Élèves et professeurs confinés

La mère aurait quitté précipitamment l'administration pour se rendre dans la classe du professeur, qui faisait cours.

Ce qui a poussé le principal à tirer le signal d'alarme.

Durant près d'une demi-heure, les élèves et leurs professeurs ont dû rester confinés dans leur classe.

« Cela a généré beaucoup de stress et d'angoisse chez les élèves mais également pour l'ensemble des personnels du collège », précise la communauté éducative dans un communiqué.

[Eure. Gaillon : les élèves du Lycée Malraux ont pris l'antenne de leur radio](#)

Une journée sans cours

Pour les professeurs et les assistants d'éducation, cet incident a été l'incident de trop. Des faits similaires s'étant produits une semaine plus tôt.

Ce vendredi matin, la communauté éducative a donc décidé avec le soutien des parents d'élèves d'exercer son droit de retrait et donc de ne pas faire cours.

« Cette situation n'est pas normale et est inquiétante pour la sécurité des élèves et des personnels du collège ».

Personnels encadrants supplémentaires et mise en sécurité

Ils en appellent à leur directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale ainsi qu'au Conseil départemental.

Nous souhaitons être entendus et soutenus notamment en répondant favorablement à nos demandes de personnels encadrants supplémentaires. Nous rappelons que nous sommes en Zone de Sécurité Prioritaire. Nous alertons également le Conseil départemental de l'Eure sur la mise en sécurité de l'accueil du collège et de mettre en place un sas d'entrée, puisque cela relève de ses prérogatives.

-